

A l'attention des élèves des 2^e et 3^e degrés et de leurs parents.

Madame, Monsieur,

Chers parents,

Chers élèves de 3^e/4^e/5^e et 6^e années de la Sainte-Union,

La rentrée scolaire d'après congé de Toussaint aura bien lieu **ce lundi 16 novembre**.

Cependant, afin de respecter les consignes de la Ministre de l'enseignement, il a été décidé que **les cours se donneraient en présentiel uniquement un jour sur deux**, le 2^e jour étant consacré à du travail à domicile / à distance.

Vous trouverez en pièce jointe l'horaire prévu pour les 5 semaines à venir, du lundi 16/11 au vendredi 18/12. Cet horaire est valable pour toutes les classes, de la 3^e à la 6^e année, à l'exception du 3^e degré Qualifiant (5^e/6^e TQ, AAA, AF), pour qui les cours pratiques pourront se donner en présentiel pendant toute la période (dans ce cas, un horaire particulier vous sera communiqué par les profs titulaires).

Quelques remarques complémentaires :

- les **activités au 2^e degré transition** seront momentanément suspendues (lorsqu'elles ont lieu en début ou en fin de journée) ou réorganisées (lorsqu'elles ont lieu en milieu de journée) afin d'éviter les regroupements d'élèves provenant de plusieurs classes ; les élèves seront donc autorisés à arriver plus tard, ou à repartir plus tôt ; les professeurs seront néanmoins présents pour assurer une garderie ...
- les **cours d'Education physique** seront momentanément suspendus : à la place, les professeurs d'EPS proposeront des activités « pédagogiques » par classe (pour éviter la mixité avec d'autres groupes classes) ; de même, si les cours d'EPS se donnent en début ou en fin de journée, les élèves (avec l'accord de leurs parents) seront autorisés à arriver plus tard ou à repartir plus tôt ; les professeurs seront néanmoins présents pour assurer une garderie ...
- les **temps de table** se feront, dans la mesure du possible, **en ½ groupes**, soit en classe, soit au réfectoire, afin de garder les distances lorsque l'élève retire son masque pour manger.
- Attention : la **sandwicherie sera momentanément fermée** ; les élèves doivent donc venir à l'école avec leur repas. Les distributeurs de boissons seront néanmoins accessibles.
- **les consignes de sécurité** (gestes barrières) devront être respectées à la lettre :
 - **port du masque obligatoire** ;

- **lavage des mains** obligatoires (en classe, dans les sanitaires, au réfectoire, ...)
- **désinfection et aération des locaux** et des sanitaires se feront plusieurs fois par jour ;
- un **traçage au sol** sera effectué afin de respecter les distances entre élèves ;

Par ailleurs, nous avons décidé de reporter le **bulletin** d'une semaine : il sera distribué aux élèves soit le jeudi 3, soit le vendredi 4 décembre.

La **réunion des parents** est, quant à elle, maintenue au vendredi 11 décembre. Afin d'éviter les contacts rapprochés, elle se tiendra de 13h30 à 19h00 dans de grandes salles et **exclusivement sur RDV** avec le **professeur titulaire** (et co titulaire). Je vous invite vivement à vous inscrire à cette réunion (un document vous parviendra sous peu) afin de faire le point sur la situation scolaire de votre enfant.

J'espère que cette nouvelle organisation – que j'espère temporaire – vous conviendra, permettra de poursuivre cette année scolaire dans les meilleures conditions afin de permettre aux élèves d'atteindre leur objectif, à savoir la réussite de leur année.

Toute l'équipe éducative de la Sainte-Union (professeurs de branches, titulaires, éducateurs, direction) reste à votre disposition pour d'éventuelles informations complémentaires.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de prendre bien soin de soi. La situation est difficile, et nous avons besoin de beaucoup de solidarité si nous voulons en voir la fin le plus rapidement possible.

Cordialement,
M. Bortolin, Directeur

En P.J. : le calendrier des présences pour les 5 semaines à venir.